

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le





DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKEROUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 17 décembre 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 11 décembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 36 Nombre de pouvoirs: 5 Nombre de votants: 41

Etaient présent(e)s :

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.RAVET Pierre-Luc, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absent excusé :

M.BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie. Mme LORPHELIN Martine, procuration à M. LORIDAN Bernard, Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier, Mme BERTRAND Dorothée, procuration à M. FICHEUX Bruno, Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel.

Absent:

M.PARENT Michael.

Secrétaire de séance : Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le



ID: 059-245900758-20201217-2020D109-DE

Délibération n°2020D109 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Désignation de représentants au sein d'I-Nord.

Le Vice- Président expose au Conseil :

La Communauté de communes Flandre Lys est adhérente à l'Agence I-Nord.

Conformément à l'article 10 des statuts de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord, l-Nord, il convient suite aux dernières élections communautaires de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la Communauté de communes Flandre Lys pour siéger à l'agence l-Nord.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu la candidature de Madame LORPHELIN au poste de représentant titulaire et de Monsieur MORVAN au poste de représentant suppléant.

Il est fait appel à d'autres candidats. Pas d'autres candidats

Ainsi, ont été élu Madame LORPHELIN (41 voix) au poste de représentant titulaire et de Monsieur MORVAN (41 voix) au poste de représentant suppléant au sein de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord, I-Nord.

Pour extrait conforme au registre,

Fait à la CCFL,

Le Président, Jacques HURLUS